



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'audiovisuel à La Réunion et son manque de contenu

Question écrite n° 40578

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre des outre-mer sur l'audiovisuel présent et mis à disposition sur l'île de La Réunion. Il prend acte du soutien aux 22 projets audiovisuels et cinématographiques traitant de la diversité et la richesse des territoires ultramarins, mais s'interroge. Malgré tout, sur l'offre de la TNT présente sur l'île, elle ne présente pas les mêmes spécificités qu'en France métropolitaine. En effet, la population réunionnaise ne bénéficie que de 10 chaînes gratuites, *a contrario* de 20 chaînes minimum en métropole. Elle est donc privée de grandes chaînes françaises qualitatives. Il lui demande s'il va prendre en compte ces privations audiovisuelles et le sollicite pour qu'il n'y ait pas d'inégalités entre Français ultra-marins et métropolitains.

Texte de la réponse

A la Réunion et plus généralement dans les territoires d'outre-mer, les chaînes nationales publiques et les différentes chaînes locales privées composent le multiplex TNT ROM 1, dont les capacités sont actuellement saturées. Ainsi, la diffusion de toute nouvelle chaîne nécessiterait le lancement d'un second multiplex. Ce projet se heurte, pour l'instant, à la réticence des chaînes nationales privées qui invoquent le coût élevé de déploiement et d'exploitation de ce multiplex. Cette charge serait difficilement compensée, selon elles, en raison de l'étroitesse du marché publicitaire ultramarin. Cependant, ces chaînes privées diffusées sur le réseau hexagonal de la TNT assurent leur présence en Outre-mer par la conclusion d'accords commerciaux de distribution de leurs programmes avec des distributeurs de services par voie satellitaire, dont le taux de pénétration est important dans chacun de ces territoires. De même, elles ont signé des accords avec les chaînes locales ultramarines qui diffusent une partie de leur programme, ce qui est le cas d'Antenne Réunion. Dès lors, rendre la TNT outre-mer parfaitement identique à la TNT de l'hexagone pourrait menacer ces accords et, l'existence même de certaines de ces télévisions ultramarines. Elles sont d'ailleurs plus que réservées quant à cette opportunité. Il existe également la possibilité de visionner, en Outre-mer, l'intégralité des chaînes de la TNT sans abonnement à un service satellitaire, via une box internet ou des applications gratuites disponibles via le téléphone mobile, une tablette ou une télévision connectée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40578

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6141

Réponse publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8859